



Du territoire au paysage, la Mission photographique de la DATAR et l'Observatoire photographique du paysage

Raphaële Bertho

Photographe, doctorante

Pour prendre possession des territoires, l'homme dessine des cartes, des plans, privilégiant une vision aérienne qui lui permet de dominer les éléments. Mais pour comprendre le territoire, l'appréhender dans toute sa complexité, il lui faut l'arpenter et le regarder à hauteur d'homme. Quand à la fin du ^{xx}e siècle le paysage français se transforme radicalement sous le coup des changements économiques et politiques, les autorités publiques missionnent ces artistes de l'espace que sont les photographes pour tenter de redéfinir ces territoires postindustriels. Devant l'impact de la globalisation, le développement de l'urbanisation et les ruines de la désindustrialisation, les photographes sont mis au défi de proposer de nouvelles représentations du paysage.

Le premier projet de ce type est lancé en 1984 par la DATAR qui crée la « Mission photographique de la DATAR ». Quelques années plus tard, au début des années 1990, un autre projet poursuit un objectif similaire, l'Observatoire photographique du paysage. Dans l'intention comme dans la forme, ces projets présentent beaucoup de points communs. Tous deux, en particulier, sont créés à l'initiative d'organes ministériels chargés de l'aménagement du territoire et désireux de rendre visible son évolution à travers la recherche de nouveaux points de vue. Afin de mettre en lumière cette volonté de réinvention du paysage français qui se manifeste dans les années 1980 et 1990, il est intéressant de comparer ces projets, les objectifs qui leur sont assignés et leur développement.

Choisy-le-Roi (94).
Cliché S. Asseline, 2008.

Des paysages sur commande

La Mission photographique dite « de la DATAR » a pour acte de naissance officiel le relevé des décisions du Comité interministériel d'aménagement du territoire du 18 avril 1983¹. Il s'agit donc avant tout d'un acte d'aménagement du territoire² dont l'objectif est de « représenter le paysage français dans les années 1980 ». En effet, selon l'un des directeurs de la Mission, Bernard Latarjet³, les moyens techniques et financiers dont disposent les services de l'État ne suffisent pas à assurer une « maîtrise collective de l'usage et des transformations du paysage⁴ », d'où la nécessité pour les acteurs techniques de s'intéresser à la dimension culturelle de leur activité. De même que Bernard Attali, délégué interministériel à l'Aménagement du territoire, déclare en janvier 1984 que la Mission n'est « ni un luxe ni un gadget », Bernard Latarjet refuse le simple exercice de style : « La photographie n'est pas pour nous un alibi. Nous ne sommes pas des technocrates frustrés culturellement qui nous faisons plaisir en utilisant un alibi technique pour entretenir une danseuse culturelle⁵. » Selon lui, l'aménagement du territoire ne peut se passer d'une véritable « culture du paysage », d'une « conscience collective de la qualité des paysages et des menaces qui pèsent sur eux⁶ ». Or cette conscience collective est, dit-il, presque inexistante au début des années 1980. « Ce n'est pas mon expérience photographique qui m'a conduit à émettre ce point de vue, mais mon expérience de technicien de l'aménagement du territoire. En fait les moyens juridiques et financiers ne suffisent pas⁷ [...] ». »

De 1984 à 1988, la DATAR⁸ finance les travaux de vingt-huit photographes⁹, jeunes auteurs ou artistes confirmés, français et étrangers, sur l'ensemble du territoire français. Les campagnes de prises de vue, qui durent de quelques mois à plus d'un an, portent sur des sujets aussi divers que « les espaces du bureau et de haute technologie » (Christian Milovanoff), « l'exploitation agricole familiale dans la plaine de Mâcon » (Raymond Depardon) ou « la voiture » (Yves Guillot). Ainsi, la Mission photographique de la DATAR donne lieu à plus de 200 000 prises de vue, parmi lesquelles les photographes sélectionnent près de 2 000 épreuves originales qui sont déposées en 1988 à la Bibliothèque nationale de France.

Dès 1989, une autre structure centralisée au niveau national, très similaire à celle de la DATAR dans ses ambitions et son mode de fonctionnement, est créée. Le Bureau des paysages lance un Observatoire photographique du paysage, dont la création est décidée lors du Conseil des ministres du 22 novembre 1989. Il est officiellement mis en place par Michel Barnier, ministre de l'Environnement, le 2 novembre 1994. De la même manière que pour la Mission photographique de la DATAR, l'équipe permanente est restreinte et se compose principalement de trois personnes : Caroline Stefulesco, chargée de mission au ministère de l'Environnement, Véronique Ristelhueber, documentaliste indépendante, et Daniel Quesney,

1. Relevé des décisions du Comité interministériel d'aménagement du territoire du 18 avril 1983, rédigé le 20 avril 1983 et diffusé le 9 mai 1983, article 3-7.

2. Voir sur ce point « Analyse de la genèse de la Mission photographique de la DATAR », Journée d'étude de l'ARIP du 3 juillet 2008 in *L'Établissement de la photographie dans le paysage culturel français (1969-1981)*, www.arip-photo.org.

3. Bernard Latarjet est ingénieur du Génie rural des eaux et forêts, en poste à la DATAR de 1976 à 1985, initiateur et responsable de la mission en codirection avec François Hers, photographe, qui assure la direction artistique et technique.

4. Patrick Roegiers, « Douce France » in *Révolution*, n° 266, avril 1986, p. 36-40, entretien avec Bernard Latarjet.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, organisme interministériel créé en 1963 et devenu Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) en 2006.

9. Dominique Auerbacher, Lewis Baltz, Gabriele Basilico, Bernard Birsinger, Alain Ceccaroli, Marc Deneyer, Raymond Depardon, Despatin et Gobeli, Robert Doisneau, Tom Drahos, Philippe Dufour, Gilbert Fastenaeken, Pierre de Fenoyl, Jean-Louis Garnell, Albert Giordan, Franck Gohlke, Yves Guillot, Werner Hannapel, François Hers, Joseph Koudelka, Suzanne Lafont, Christian Meyen, Christian Milovanoff, Vincent Monthiers, Richard Pare, Hervé Rabot, Sophie Ristelhueber et Holger Trülsch.

10. Selon le document « L'Observatoire photographique du paysage. Programme », ministère de l'Environnement, direction de la Protection de la nature, Mission paysage, novembre 1994.

11. « Bilan d'activité 1992-1998 de l'Observatoire photographique du paysage », ministère de l'Environnement, direction de la Protection de la nature, Mission paysage, octobre 1998.

12. Raymond Depardon, Alain Ceccaroli, Sophie Ristelhueber, Dominique Auerbacher, Gérard Dufresne, John Davies, Thibaut Cuisset, Jean-Marc Tingaud, Anne Favrez et Patrick Manez, Gilbert Fastenaekens, Thierry Girard, Anne-Marie Filaire, Gérard Dalla Santa, Jacques Vilet, Claude Philippot et Jean-Christophe Ballot.

13. Vincent Guigueno, « La France vue du sol. Une histoire de la Mission photographique de la DATAR (1983-1989) » in *Études photographiques*, n° 18, 2006, p. 97-119.

14. Florian Charvolin et Philippe Veitl, « Les usages administratifs de la photographie de paysage. Une évaluation du cadrage politico-administratif du paysage », Projet de recherche pour le ministère de l'Environnement, université Jean Monnet Saint-Étienne et université Lumière Lyon 2, CRESAL-URA 899 du CNRS, 1995.

15. « Observatoire permanent du paysage », ministère de l'Environnement, direction de la Protection de la nature, Mission paysage, 14 février 1992.

16. « L'Observatoire photographique du paysage, mode d'emploi », ministère de l'Environnement, direction de la Protection de la nature, Mission paysage, janvier 1996, p. 15.

17. « Groupe de travail préparatoire à la mission », Archives de la Mission photographique de la DATAR, AN 20040212/01.

chargé de projet à la Cité des Sciences et de l'Industrie¹⁰. L'Observatoire est d'abord un outil créé par le ministère de l'Environnement pour permettre d'orienter les décisions des pouvoirs publics afin de pallier à la dégradation des paysages français. Il a pour vocation de « constituer un fonds de séries photographiques qui permettent d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les causes de ces modifications et le rôle des différents acteurs dans le processus. Il s'agit d'orienter favorablement l'évolution du paysage¹¹ ». Durant presque dix ans, de 1989 à 1998, l'Observatoire réalise seize campagnes photographiques¹² ou « itinéraires », développe une méthode d'observation photographique du territoire et contribue à la sensibilisation du public au paysage. Les images fournies par l'Observatoire diffèrent des informations cartographiques et statistiques traditionnelles par leur dimension « sensible ». Il y a là un héritage immédiat de la Mission photographique de la DATAR, premier projet depuis des décennies à faire confiance non plus à la photographie aérienne mais à des vues « piétonnes » pour rendre compte du territoire français¹³. Se confirme ainsi le passage d'une vision d'un territoire défini par son unité administrative ou spatiale à un paysage comme « lieu de convergence de pratiques d'aménagement¹⁴ ». L'aménageur tente de saisir la dimension culturelle du territoire en faisant appel à des « artistes photographes » reconnus dans le domaine du paysage¹⁵. Leurs clichés, parce qu'ils envisagent le paysage d'un point de vue indépendant de son « intérêt politique, économique ou technique¹⁶ », doivent ainsi permettre de le révéler dans sa dimension symbolique et esthétique.

L'ambition est de provoquer une prise de conscience culturelle de la valeur du paysage français contemporain par les acteurs techniques et politiques de l'aménagement et par le grand public. La Mission photographique du territoire et l'Observatoire du paysage travaillent à la mise en place et à la transmission d'un modèle de commande photographique auprès des aménageurs. De la même façon, les images bénéficient d'une large diffusion afin d'inciter à une réappropriation symbolique du territoire.

La diffusion d'un modèle

Pour la Mission photographique de la DATAR comme pour l'Observatoire photographique du paysage, il s'agit de lancer une véritable dynamique de la commande publique de photographies.

À l'origine de la Mission photographique de la DATAR, la volonté de mettre en place à travers ce projet une « pédagogie de la commande publique décentralisée¹⁷ » est clairement mentionnée. Ce dessein ne reste pas confidentiel et est réaffirmé publiquement lors du lancement de la Mission en 1984. « La Mission s'efforcera ainsi de susciter de nouvelles formes de commandes, notamment

dans les régions¹⁸ », déclare Bernard Attali, délégué à l'Aménagement du territoire. Une décentralisation annoncée en faveur des régions, mais qui en fait concerne des acteurs beaucoup plus diversifiés, allant des institutions culturelles aux organes ministériels. Afin d'amorcer ce phénomène de décentralisation, la Mission photographique de la DATAR met en place une politique de partenariat et propose un « modèle » de commande publique.

Le principe d'associer des partenaires extérieurs paraît assez évident dans le cadre d'une action de la DATAR. En effet, l'organisme a pour vocation depuis sa création de mener une « politique d'amorçage ». Ces collaborations se présentent comme un « passage de relais » progressif à d'autres structures, à travers l'établissement de conventions de coproduction et l'élaboration de projets culturels communs grâce à « l'échange d'idées et savoir-faire et la recherche de cohérence dans les objectifs des parties prenantes¹⁹ ». Cette déconcentration des activités concerne deux types d'institutions. Les responsables de la Mission se tournent en premier lieu vers les services ministériels, puis vers les collectivités territoriales, et notamment les régions, à partir de 1985. À terme, le but de l'entreprise est de décentraliser le modèle de la commande photographique auprès des organismes ayant un lien avec le paysage. Jacques Sallois, alors délégué à l'Aménagement du territoire, adresse en ce sens en juin 1986 une lettre aux préfets de Régions. Il évoque la volonté de la DATAR de voir se poursuivre le travail engagé avec certaines collectivités publiques et institutions culturelles²⁰. L'institution nationale souhaite véritablement « contribuer à la création de missions régionales indépendantes, avec leurs propres directeurs artistiques et les pleins pouvoirs de décisions et d'initiatives²¹ ». Suivant cette logique, entre 1985 et 1987, des projets de missions photographiques voient le jour dans le cadre d'une décentralisation des activités de la Mission photographique de la DATAR, en Bretagne ou en Lorraine, ainsi que dans les Pyrénées, dans la vallée du Lot et en Rhône-Alpes.

Cette volonté de décentralisation s'accompagne d'un véritable effort de normalisation de la forme de la commande publique²². Dans le catalogue publié à l'occasion de l'exposition des travaux en 1985²³, de longues annexes présentent « les aspects techniques de la Mission photographique de la DATAR ». Dans cette publication *a priori* destinée au grand public, on trouve, de façon assez étonnante, des modèles de rapports contractuels à établir, des indications précises sur les formes à respecter lors de la remise de travaux, les procédures de traitement en laboratoire, d'archivage et de gestion des fonds.

L'Observatoire photographique du paysage développe quelques années plus tard une stratégie identique de manière presque plus systématique. L'ensemble des campagnes de prises de vue est élaboré avec des structures locales concernées par l'aménagement du territoire, qui ne dépendent pas nécessairement du ministère de l'Environnement. Les partenaires peuvent agir au niveau des agglomérations, au niveau départemental ou régional, avec notamment les Parcs

**Vue de Bobigny
depuis Romainville (93).
Cliché L. Kruszyk, 2009.**

18. Pascal Vigneron,
« Les Berrichons au fond des
yeux » in *Le Berry*, 7-8 mai 1984.

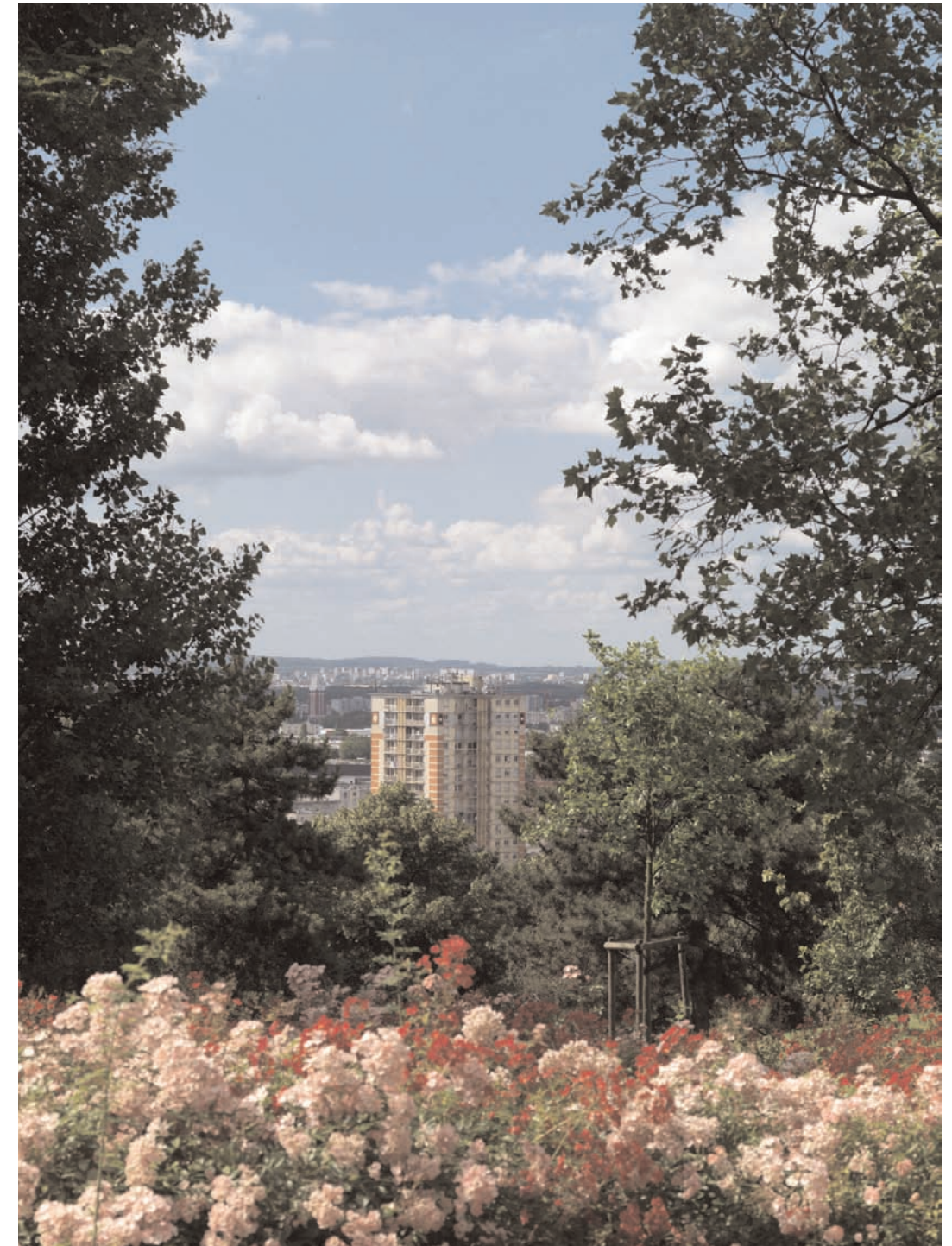
19. Pierre Moulinier, *Les Politiques
publiques de la culture en France*,
PUF, Paris, 1999, p. 44.

20. Lettre de Jacques Sallois,
délégué à l'Aménagement du
territoire, au préfet de Région,
juin 1986. Archives de la Mission
photographique de la DATAR,
AN 20040212/01.

21. Isabelle Chansard,
« Paysages d'en France »
in *Libération*, 17 janvier 1987.

22. Voir « La codification des
missions photographiques,
le cas français des années 1980 »
in *La Codification, perspectives
transdisciplinaires*, Actes des
journées d'étude organisées à
Paris à l'Institut national d'histoire
de l'art les 8 et 10 juin 2006,
Études et rencontres du Collège
doctoral européen, EPHE-TU
Dresden, vol. 3, 2007.

23. *Paysages, photographies,
Travaux en cours, 1984-1985*,
Mission photographique de
la DATAR, Paris, Hazan, 1985.



naturels régionaux. Les collaborations avec la structure ministérielle permettent de mettre en place des itinéraires d'observations qui doivent être par la suite reconduits de manière indépendante et à leurs frais par les structures locales.

Ici, la méthode développée par l'Observatoire photographique du paysage se démarque de la Mission photographique de la DATAR. Les campagnes associant les « artistes photographes » ne sont que la première étape d'un travail de constitution de séries photographiques à travers le temps. Les points de vue proposés par le photographe et sélectionnés par le groupe de travail sont strictement répertoriés dans un « itinéraire », puis reconduits au fil des ans, afin de visualiser l'évolution du paysage. Les procédures juridiques, techniques et budgétaires nécessaires à la mise en place d'un itinéraire sont exposées de manière détaillée dans des documents à usage interne²⁴. Une partie de ces informations sont reproduites dans les publications de l'Observatoire²⁵. On y trouve alors, sous la rubrique au titre explicite « Observatoire – Mode d'emploi », une description brève de la méthode ainsi qu'un extrait de la convention tripartite passée entre le ministère, les partenaires locaux et le photographe.

Malgré les efforts développés par la Mission photographique de la DATAR comme par l'Observatoire photographique du paysage, pratiquement aucun des projets initiés en partenariat ne se poursuit en dehors de leur tutelle financière et technique. Cependant, si les modèles développés ne sont pas repris à la lettre, on observe à partir de la fin des années 1980 une multiplication des commandes institutionnelles de photographies ayant trait au paysage en liaison avec un territoire déterminé. En 1991, la revue *Interphotothèques actualités*²⁶ consacre un numéro au recensement des « missions photographiques en régions ». Elle cite notamment la Mission Transmanche dans le Nord de la France, la Mission photographique du département de la Somme et la Mission photographique du territoire de Belfort, intitulée « Les Quatre saisons du territoire ». Une émulation sans doute due à la formidable publicité dont ont bénéficié les travaux réalisés dans le cadre de ces projets.

Pour une réappropriation symbolique du territoire

« Le paysage n'est pas seulement une réalité qu'on enregistre. Il est surtout la représentation qu'en propose une culture²⁷. » Partant de ce constat, il s'agit pour les directeurs de la Mission photographique de la DATAR de recréer une culture du paysage en France dans les années 1980. L'expérience de terrain des photographes leur permet de sortir des représentations convenues et attendues des territoires et de « résister aux tentations de la nostalgie ou de la dérision, aux pièges de la carte postale ou d'un formalisme du détail²⁸ ». Pour provoquer une prise de conscience, cette recherche de points de vue contemporains et novateurs ne doit pas rester confidentielle. Ainsi la promotion de ce nouveau paysage s'accompa-

24. « L'Observatoire photographique du paysage, mode d'emploi », ministère de l'Environnement, direction de la Protection de la nature, Mission paysage, janvier 1996. *Séquences/Paysage, Revue de l'Observatoire photographique du paysage*, n° 1, Hazan, Paris, 1997.

25. *Séquences/Paysage, Revue de l'Observatoire photographique du paysage*, n° 2, ARP, 2000.

26. « Les missions photographiques en régions », *Interphotothèque actualités*, n° 45, avril 1991, p. 6-10.

27. Bernard Latarjet et François Hers, « L'expérience du paysage » in *Paysages, Photographies, Travaux en cours en 1984-1988*, Hazan, Paris, 1985, p. 28.

28. Bernard Latarjet et François Hers, « L'expérience du paysage », *op. cit.*, p. 15.

29. *Paysages, Photographies, Travaux en cours, 1984-1988*, Paris, Hazan, 1985.

30. Prix décerné par l'association « Gens d'Images ».

31. *Paysages, Photographies, 1984-1988*, Paris, Hazan, 1989.

32. « Bilan 1992-1998 de l'Observatoire photographique du paysage », ministère de l'Environnement, direction de la Protection de la nature, Mission paysage.

gne d'une politique de diffusion des images. La diversité des moyens employés par la Mission pour rendre public le projet, ses méthodes et ses résultats est inédite. La commande fait l'objet d'un nombre important d'articles de presse, de publications, d'expositions, de colloques et même de films. Elle intéresse un cercle de spécialistes de la photographie et de l'art, ceux de l'aménagement du territoire ainsi qu'un large public.

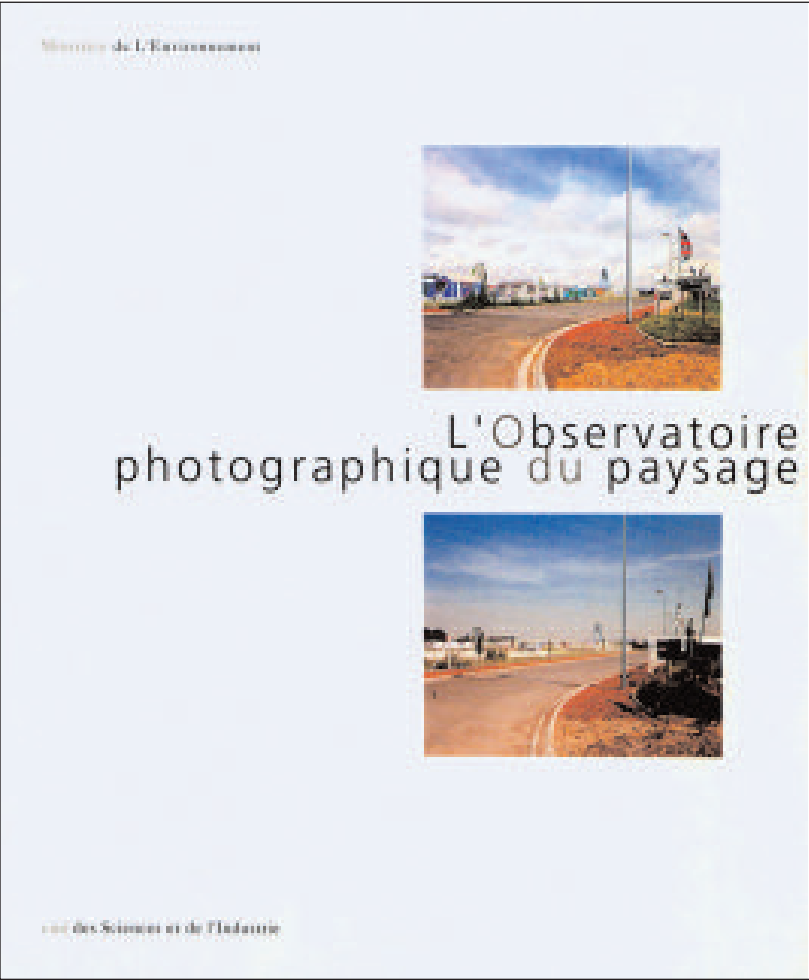
En 1984, l'annonce du lancement de la Mission est déjà relayée par quelques articles de presse. La revue spécialisée *Photographies* publie sous la forme de suppléments deux « Bulletins de la Mission photographique de la DATAR », sorte de journal de bord du projet. Dès l'année suivante, l'exposition « Premières images de la DATAR » est présentée dans toute la France. La presse française, locale et nationale s'en fait l'écho. Entre 1984 et 1985, les deux directeurs de la Mission participent à de nombreux colloques, au Canada, en Italie ou en Allemagne. La réputation du projet de la DATAR dépasse alors les frontières et fait l'objet d'articles de fond dans des revues spécialisées, notamment en Italie et aux États-Unis.

La renommée de la Mission n'est plus à faire lors de la première grande présentation publique des travaux en décembre 1985 au Palais de Tokyo à Paris. À l'occasion, douze films sont réalisés par l'INA et FR3 sur le travail des photographes. Ils sont diffusés sur la chaîne nationale et présentés au sein de l'exposition. Le catalogue, *Paysages, Photographies, Travaux en cours en 1984-1985*²⁹, est primé par le prestigieux prix Nadar, lequel récompense chaque année depuis 1955 un livre de photographies³⁰. Présentés au grand public pour la première fois dans son intégralité, les travaux de la Mission bénéficient donc de la reconnaissance du milieu de la photographie.

Entre 1985 et 1987, les images de la Mission circulent à travers la France et l'Europe. L'exposition « Paysages, Photographies, 1984-1985 » reste itinérante pendant près de deux ans. Par ailleurs, les travaux de certains photographes sont exposés de manière autonome, participant à la diffusion de ce nouveau regard sur le paysage.

En 1989, un second catalogue est publié, lequel présente l'ensemble des campagnes photographiques réalisées depuis 1984, *Paysages, Photographies, 1984-1988*³¹. Malgré son austérité et son coût, la publication est épuisée en deux mois à peine. Ce succès qui témoigne de la large audience de la Mission, qui a réussi à intéresser tant un public de spécialistes de l'aménagement du territoire que les milieux photographiques et le grand public.

Il en va de même pour l'Observatoire photographique du paysage. Initialement, il s'agit de produire et d'organiser des archives utilisables par l'administration dans son action sur le terrain. Les séries photographiques se présentent ainsi comme un travail rigoureux de relevés de données visuelles. Chaque image est associée à un relevé topographique et à une description détaillée des conditions de la prise de vue. Cependant, le travail de l'Observatoire, du fait de l'absence d'une banque d'images³² facilement consultable, ne peut être mis à disposition de



manière fonctionnelle pour les acteurs de l'aménagement du territoire. Les images sont donc pratiquement inutilisables pour l'aide à la décision « dans la détermination ou l'évaluation de l'action³³ ». Elles permettent néanmoins de faire connaître l'action des aménageurs et de sensibiliser le public aux problématiques du paysage et à sa dimension culturelle. Dans ce cadre, l'Observatoire « s'attache à informer régulièrement les milieux intéressés mais aussi le grand public³⁴ ».

Une partie de son action se déroule en partenariat avec la recherche universitaire afin de développer une science des mécanismes de transformation du paysage. Plusieurs colloques sont organisés autour des travaux de l'Observatoire³⁵. Le principe des séries photographiques permet de « faciliter la recherche sur les fondements économiques, sociaux et culturels qui produisent un paysage et les processus qui régissent son évolution³⁶ ».

Daniel Quesney, Caroline Stefulesco et Véronique Ristelhueber, *L'Observatoire photographique du paysage*, ministère de l'Environnement, Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris, 1994.

33. « État des lieux des questions soulevées par le projet de l'Observatoire photographique du paysage », ministère de l'Environnement, direction de la Protection de la nature, Mission paysage, 15 avril 1999.
34. « L'Observatoire photographique du paysage. Programme », ministère de l'Environnement, direction de la Protection de la nature, Mission paysage, novembre 1994, p. 3.
35. « Quels paysages pour demain ? », Actes du colloque du mercredi 2 novembre 1994, Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris, in *Environnement magazine*, n° 2720, 1995, p. 4-5. « Itinéraires croisés, Rencontres de l'Observatoire photographique du paysage. Rochefort », rencontres organisées par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, La ville de Rochefort et la Région Poitou-Charentes, 24 septembre 1999.
36. « L'Observatoire photographique du paysage. Programme », *op. cit.*, p. 2.

37. « L'Observatoire permanent du paysage », ministère de l'Environnement, direction de la Protection de la nature, Mission paysage, 14 février 1992.
38. « Bilan 1992-1998 de l'Observatoire photographique du paysage », *op. cit.*
39. « L'Observatoire photographique du paysage », ministère de l'Environnement, Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris, 1994.
40. Jacques Vilet, *Parc naturel régional de la Forêt d'Orient*, Observatoire photographique du paysage, Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, 2001.
41. Sophie Ristelhueber, *Pilat, Itinéraires*, Observatoire photographique du paysage, Parc naturel régional du Pilat, 1994.

Sophie Ristelhueber, *Pilat, Itinéraires*, Observatoire photographique du paysage, Parc naturel régional du Pilat, 1994.



Dès l'origine, il est question de faire suivre toute campagne de l'Observatoire d'une exposition et d'une publication des images³⁷. Une première exposition commune des travaux est organisée en 1994 à la Cité de Sciences de la Villette, qui devient par la suite itinérante durant cinq ans sur une quarantaine de sites. Par ailleurs, les images sont présentées à l'occasion de différentes manifestations autour de la photographie ou du paysage³⁸.

Cette multiplication des expositions à travers la France s'accompagne d'une diffusion des images sous forme de publication. En 1994, une première brochure³⁹ présente les ambitions et les méthodes de l'Observatoire. En 1997 et en 2000, l'annonce de la parution des deux volumes de la revue *Séquences/Paysage* par l'Observatoire est suivie par les médias. La presse écrite, nationale ou spécialisée et la télévision font état des travaux des photographes.

Cette valorisation du travail de l'Observatoire auprès du grand public est relayée par les partenaires locaux. Certains Parcs naturels régionaux, comme celui de la Forêt d'Orient⁴⁰ ou du Pilat⁴¹, publient des carnets à destination des visiteurs. Les « itinéraires » de l'Observatoire deviennent des chemins touristiques, où chaque point de vue est marqué par une borne. Le promeneur fait ainsi lui-même l'expérience des transformations du paysage.

Entre pédagogie de la commande publique et sensibilisation aux paysages contemporains, la Mission photographique de la DATAR et l'Observatoire photographique du paysage se présentent comme des projets d'aménagement du territoire originaux. Du fait de leur dessein culturel, qui prend le pas sur l'orientation administrative des projets, les images réalisées sortent du cadre de la documentation scientifique ou technique pour s'affirmer en tant qu'œuvre sur la scène de la photographie contemporaine. Ces deux projets participent ainsi à l'émergence d'une nouvelle esthétique du paysage.